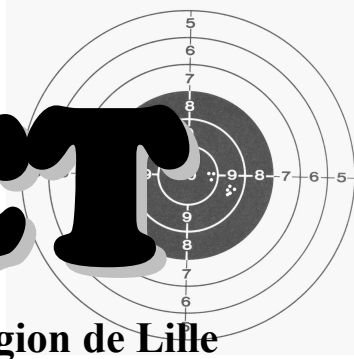




# IMPACT



Journal des Sections Douanes de l'Interrégion de Lille

N° 26

1<sup>er</sup> Mars 2010

Financé par les cotisations des adhérents

## CTPL-DI du 25 février 2010

### DECLARATION LIMINAIRE.

*Monsieur le Président,*

*Nous profitons de la tenue, ce jour, de ce CTPL-DI pour réaffirmer nos positions fortes, prises en intersyndicale nationale.*

#### *Nous dénonçons :*

- 1°) L'application mécanique de réduction des effectifs, 50 % de non remplacement des départs en retraite, indépendante d'une analyse sérieuse des besoins en personnels pour l'accomplissement des missions du service public.*
- 2°) La réduction des moyens matériels mis à la disposition des personnels dans le cadre de leurs missions.*
- 3°) La course aux indicateurs de performance ainsi que le «management par la pression» qui conduisent à l'accentuation de la souffrance au travail, du haut en bas de la hiérarchie.*
- 4°) La mise en oeuvre de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) et l'individualisation des régimes indemnitaires.*
- 5°) Le gâchis d'argent public de l'opération CAP 2012 qui promeut le Contrat Pluriannuel de Performance (CPP) de façon mensongère.*
- 6°) Les conséquences sociales des restructurations sur les personnels, surtout avec la perspective de la mise en oeuvre de la loi sur la mobilité.*
- 7°) L'extension de la délégation de services publics qui se traduit par une «privatisation» de l'exercice des missions de service public (TPL, etc.).*

*Au niveau interrégional, la CFDT rejette cette nouvelle suppression d'effectifs :*

*(17 à Dunkerque - 10 à Lille - 6 en Picardie), soient 33 emplois, réduction purement comptable qui ne correspond pas à la réalité des missions pour arriver à des seuils incompressibles dans les bureaux principaux.*

*A terme, vous allez détruire la capacité opérationnelle des services mais les comptes financiers seront bons.*

*La CFDT rappelle son attachement à un service public de qualité, efficace et doté de moyens adaptés.*

*La CFDT exige que les agents soient traités avec respect et que les impacts sociaux des «opérations immobilières» soient justement pris en compte.*

*Les CTPS-DR nous ont renvoyé au CTPL-DI pour une réponse à cette revendication. Qu'en est-il ? Une fois de plus, nous demandons que les «relocalisés» bénéficient d'un plan social d'accompagnement au moins aussi favorable que celui de la réforme du dédouanement. A deux reprises, vous nous avez renvoyé à la direction générale, nous voulons aujourd'hui des réponses claires et précises.*

*Enfin, nous faisons le constat que, désormais, les CTPS-DR sont des coquilles vides, nous allons donc vous interpeller point par point sur toutes les questions restées sans réponse à ce jour, à savoir :*

**DR d'AMIENS :**

- *Quel projet immobilier pour loger les agents au bureau de Saint-Quentin CRD ?*
- *Effectifs insuffisants pour la RR et le CRD d'Amiens,*

**DR de DUNKERQUE:**

- *bureaux principaux d'Arras et de Dunkerque : leur situation ?*
- 
- *Arras motards : la garantie sociale ?*
- 
- *Calais-Littoral BSI : la situation du régime indemnitaire, des effectifs et de l'implantation des scanners ?*
- 
- *Mardick-Raffinerie : son avenir ?*
- 
- *Recette régionale : les emplois promis en septembre dernier par le DR ?*
- 

**DR de LILLE:**

- *Dans le cadre de la fermeture du STA, respect des desiderata des agents au niveau de leur nouvelle affectation,*
- 
- *Lesquin CRD : la répartition équitable des surfaces disponibles avec la venue des nouveaux services,*
- 
- *Roubaix CRD : la confirmation du non déménagement des bureaux,*
- 
- *Saint-Aybert BSI : des travaux s'imposent d'urgence au niveau de la toiture,*
- 
- *Valenciennes CRD : la situation et l'évolution des effectifs en 2010/2011, (anticipation des départs en retraite)*

*Quid de la demande de local syndical?*

*Qu'en est-il des primes de relocalisation pour la TIPP ?*

## DITES 33 !



33 selon les organisations syndicales

26 selon le Directeur Interrégional

C'est le chiffre des suppressions d'emplois pour l'Interrégion de Lille pour l'année 2010.

Le CTPS DI du 25 février 2010 portait sur la présentation du Plafond Autorisé d'Emplois (PAE) et les Effectifs de Références 2010. Cette fois encore, ce sont les personnels OP/CO-AG qui trinquent le plus : 24 Équivalents Temps Plein Travaillé (ETPT) contre 2 pour le personnel SU, ces derniers étant actuellement sanctuarisés par la DG. Leur tour viendra (NDLR) !

Le CTPS-DI fixait également, pour 2010, le nombre de primes de restructuration des services, liées à la modernisation CO, par résidence et par catégorie :

- DR AMIENS

◇ Château-Thierry : 1 C

- DR DUNKERQUE

◇ Béthune : 3 B ; 1 C

◇ Boulogne : 2 C

◇ Calais : 4 B ; 2 C

◇ Dunkerque Jauge : 1 B

Lors de cette réunion, nous avons vu se dessiner les grandes lignes des futures méthodes de travail de la surveillance qui, n'en doutons pas, conduiront inévitablement à des réorganisations et évidemment à des suppressions d'emplois !

### **Pelotons motards et prémices de la réorganisation surveillance : « Ça s'en va et ça revient ! »**

La création de l'échelon de Lille, après sa suppression il y a trois ans, répond, selon le DI, aux nouvelles contraintes d'intervention de la surveillance : fin des observatoires, fin de l'arrêt au péage (free flow). En résumé, plus de points d'arrêt sur les grands axes.

Rappelons que tout cela était prévisible et d'ailleurs la CFDT était tout à fait opposée à la fermeture du peloton de Lille. Le DI en est maintenant conscient.

La CFDT a demandé et obtenu des garanties pour les motards d'Arras qui ne seront pas les dindons de cette farce. Aucune mutation forcée dans l'intérêt du service ne sera exigée, le passage à 8 de l'échelon motard d'Arras se fera uniquement avec les départs naturels pour mutation ou promotion.

Enfin, des véhicules banalisés vont bientôt équiper nos BSI, une première est en essai sur Lille, trois autres seront prochainement acquises (Amiens, Dunkerque, Valenciennes). Des formations à la conduite rapide devraient suivre.

## DR DUNKERQUE

### **BUREAU DE MARDYCK**

Concernant le bureau de Mardyck, le DI attend les annonces de Total début mars et nous a déclaré qu'il n'y aura pas d'arbitrage avant cette date. Les effectifs pour 2010 passent de 4 à 3 agents.

En cas de restructuration, le personnel de cette unité bénéficiera de mesures d'accompagnement et d'une priorité absolue en cas de mutation dans la direction.

### **BUREAU PRINCIPAL DE DUNKERQUE PORT**

Pour 2010, les effectifs de référence sont revus à la baisse, passant de 34 à 33.

Cependant, le DI reconnaît implicitement la situation catastrophique de cette structure en matière d'effectifs. En effet, contre toute logique «Lolfienne», il demande à la DG des sur-effectifs.

Espérons qu'il soit entendu, réponse au 1er tour des mutations.

La CFDT est de nouveau intervenue pour remettre en cause le calcul de la charge de travail qui a servi à évaluer les effectifs de référence de Dunkerque Port, lors des fusions des trois services CO de Dunkerque (Port Est, Port Ouest et Dunkerque Transport). Nous n'avons obtenu aucune réponse !!!

### **JAUGE DE DUNKERQUE**

Le CTPS-DI a entériné la fermeture de ce service. Un agent partant en retraite, il ne reste qu'une personne à reclasser. Le DI s'est engagé à tenir compte de ses desiderata.

### **BUREAU PRINCIPAL D'ARRAS**

Les emplois de ce bureau ont été gelés pour permettre la restructuration des agents de Béthune. Aujourd'hui, les sous-effectifs sont criants et la charge de travail explose. Malheureusement, enfermé dans son carcan budgétaire, le DI s'est refusé à suspendre cette mesure. Il faudra donc attendre, dans le meilleur des cas début 2011, et la fermeture effective de Béthune pour enfin voir arriver des agents sur Arras.

Pourront-ils tenir jusque-là ?

### **RR DUNKERQUE**

Tour de passe-passe, on passe de 20 à 22 ETPT sans cependant créer d'emplois mais en régularisant la situation des deux agents gérant les marchandises saisies à Calais pour le compte de la RR. Les promesses du Directeur Régional de Dunkerque, lors du dernier groupe de travail de 2009 sur les marchandises saisies et la réforme comptable, sont donc restées lettre morte !

Le DI nous a informé de la création d'une cellule au sein de l'Inspection des Services (IS), chargée de faire une étude sur l'évaluation de la charge de travail dans les différentes RR.

Si ce travail est fait de manière honnête, la CFDT ne désespère pas d'obtenir à terme gain de cause.

### **STA GRAVELINES**

Les effectifs de référence passent de 2 à 3 pour permettre l'accueil d'un agent restructuré du STA de Lille.

### **BSI CALAIS LITTORAL**

Un porte-monnaie qui a du mal à s'ouvrir !

La CFDT a conditionné la réussite de l'expérimentation des scanners à la mise en place **pour tous les agents** de la BSI de Calais Littoral d'un régime indemnitaire équivalent à celui du Tunnel, du Scanner Mobile et du Havre (prime OS/OI et NBI). A ce jour, le DI n'apporte de garantie que pour les agents formés opérateurs système ou image.

Par ailleurs, la CFDT a dénoncé les conclusions scandaleuses du bureau A3 qui refuse d'attribuer la NBI aux personnels de la Cellule Ciblage de Calais. Faute d'explications sur ce point, le DR de Dunkerque envisage d'unifier les 3 cellules ciblage du littoral en les rattachant à la CROC. La CFDT attend sur ce point des propositions concrètes et rapides.

Enfin le DR de Dunkerque estime qu'il faut 63 agents supplémentaires pour faire fonctionner un scanner H 24 sur le port de Calais. Il est hors de question pour la CFDT que ces effectifs soient pris sur l'existant au sein de la DI.

### **TIPP**

Après l'audit et le CTPS-DR qui a acté la délocalisation de la cellule TIPP, deux emplois réintègrent les effectifs de l'interrégion pour le mandatement, un emploi rejoint le BFCI (bureau fiscal CI) de Lille et les sept autres vont à Lesquin.

### **STA**

Après les deux groupes de travail et le CTPS-DR, l'administration décide la mutualisation avec le garage du SGAP (police) et la société privée DARBO (pour les interventions d'urgence, les remorquages et les fouilles). Les conventions seront signées début mars pour une mise en œuvre progressive début juin. Pour une prise en compte des desiderata des agents du STA, les emplois seront provisionnés dans ce sens.

### **RR**

Les emplois de référence fixés à 20 lors d'un précédent CTPS-DI en 2009 sont revus à 17, après la réévaluation de la charge de travail.

### **VALENCIENNES CRD**

Il existe un sur-effectif catégoriel (+ 7 C). Les départs en retraite seront anticipés par repyramidage catégoriel, même en surnombre provisoire, négociés avec le bureau A2 de la DG.

### **Le DI a ensuite répondu aux questions diverses (cf. déclaration liminaire).**

Prime d'accompagnement des «délocalisés». Cet aspect des choses n'est pas inscrit dans les textes actuels. La question a été posée à la DG.

### **LESQUIN CRD**

L'ensemble des contraintes a été validée par le DI à partir des projets du chef divisionnaire et du chef de service. Le réaménagement en matière de crédits devra être pris en compte sur l'enveloppe 2010 car la livraison est prévue pour le deuxième semestre.

### **ROUBAIX CRD**

La décision est prise de ne pas déplacer le bureau du 7e au 6e de la tour Mercure sur une surface plus restreinte car les travaux de cloisonnement, de câblage et d'adduction d'eau génèrent un coût de 50 à 60 000 euros, **trou cher !** ce n'est pas une priorité pour le DI.

### **SAINT-AYBERT BSI**

Dès que toutes les programmations immobilières pour 2010 seront budgétées, les 60 000 euros cités plus haut pourraient être affectés prioritairement à cette brigade. En attendant, nous avons, une fois de plus, réclamé des travaux d'urgence.

### **VALENCIENNES CRD**

Le local syndical : l'idée de reléguer les OS dans une petite salle où se trouve le local technique n'est pas acceptable pour la CFDT.

## DR AMIENS

**Direction Régionale** : - 3 (20 agents).

**DIVISION** : - 1 (3 agents).

La division étant sur la même zone d'intervention que la direction régionale, certaines tâches seraient mutualisées.

Quant à son relogement dans l'appartement de fonction du receveur régional, cela n'est pas envisageable actuellement par manque de crédits.

### **AMIENS CRD**

+ 2 agents en 2010, soit 15 agents. L'effort est justifié pour ces structures, mais pour la CFDT, il est encore insuffisant en regard de la charge de travail.

### **BEAUVAIS antenne**

Les emplois restent au budget 2010. Le sort de Beauvais est reporté au CTPS-DR Picardie du 28/05/2010. Pour les locaux, plus de nouvelles de la SAGEB qui gère l'aérogare.

### **LAON antenne**

En l'absence de possibilité de loger les agents transférés à Saint-Quentin, statu quo au moins jusqu'à la fin du bail (fin de l'année 2010 pour les trois agents mis à disposition).

A la question de la pérennité des brigades, le DI renvoie au groupe de travail national surveillance.

### **RECETTE REGIONALE**

+ 1 agent en 2010, soit 12 agents.

### **AMIENS BSI**

- 1 agent.

### **HIRSON BSI**

- 1 agent.

***Au final, malgré les excellents résultats des douaniers de l'interrégion de Lille, tous services confondus CO et SU, ce CTPS DI aura détruit 33 Emplois.***

***Pour la CFDT, cette situation est inacceptable et nous appelons l'ensemble des personnels à montrer leur profond mécontentement contre les baisses récurrentes d'effectifs et l'affaiblissement de nos missions, en participant massivement à la grève du 23 mars 2010.***



**Pour la défense de l'emploi,  
pour l'amélioration des conditions de  
travail, pour la sauvegarde du service public, des retraites  
toutes et tous en grève le 23 mars 2010**